

Envoi par courriel et par télécopieur :

Québec, le 30 octobre 2012

Monsieur Alain Renaud
Coordonnateur - Projets spéciaux
Direction générale
Ville de Gatineau
Maison du Citoyen
C. P. 1970, succ. Hull
Gatineau (Québec) J8X 3Y9

Objet : Projet de réaménagement de la rue Jacques-Cartier à Gatineau
(2^e série de questions)

Monsieur,

À la suite de l'audience publique tenue les 1^{er} et 2 octobre derniers sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet les questions suivantes que vous trouverez en annexe.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, **soit d'ici le 2 novembre prochain** compte tenu du calendrier des travaux de la commission.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Renée Poliquin
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission

p.j. Annexe de questions

Annexe

1. Mis à part le terrain de M. Lachapelle destiné à la compensation de l'habitat du poisson, la ville est-elle en négociation de gré à gré ou en processus d'expropriation d'autres terrains privés en bordure de l'actuelle rue Jacques-Cartier ou dans la zone d'étude restreinte ?
2. Veuillez nous fournir une copie plus lisible de la planche intitulée « inventaire des milieux humides répertoriés » datée du 2 novembre 2010, ou plus récente si en votre possession, intégrée à l'annexe I du règlement de contrôle intérimaire sur les milieux humides 511-6-2011 de la ville de Gatineau (DB9).
3. Veuillez nous fournir la liste et les adresses des établissements et leur adresse ayant pour usages « débit de boisson » et/ou « établissement avec salle de réception ou de banquet » actuellement en activité en bordure de la rue Jacques-Cartier.
4. Quel est le nombre de lots qui seraient concernés par un potentiel remblai du à la surélévation de la rue projetée en arrière lot.
5. Veuillez nous fournir des statistiques d'accidents aux intersections Gréber/Jacques Cartier et Saint-Louis/Jacques Cartier sur une période plus longue que celle fournie (du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2011 – DA11 et DA12), soit d'au moins 15 ans.
6. En audience, un citoyen a fait mention d'au moins deux projets de constructions de logements à haute densité qui seraient planifiés dans la partie est de la rue Jacques-Cartier (DT3, p. 23 et 24). Y a-t-il des demandes de permis pour des projets de logements à haute densité, à l'intérieur de la zone d'étude restreinte, en traitement au niveau du service d'urbanisme de la ville ? Si oui, veuillez nous mentionner la portée et l'emplacement exact de ces projets.
7. Dans les divers documents déposés, on peut noter des largeurs de piste multifonctionnelle variant de 3 à 4 m (PR3.1, PR3.3 et DA1). Veuillez préciser cette largeur pour chacun des tronçons de la rue Jacques Cartier.
8. À la question du président sur l'enfouissement des utilités publiques : « est-ce qu'il y a des informations à l'effet que le service serait moins faible si les fils sont enfouis? », vous avez répondu que vous alliez vérifier ce détail qui est assez important à votre avis (DT3, p. 32). Veuillez nous transmettre les résultats de votre vérification.